

Formation des auteurs d'infractions routières comme sanction alternative

Les contrevenants routiers peuvent se voir imposer une formation de sensibilisation par le tribunal, le juge d'instruction ou le parquet. Ces formations sont axées sur la conscientisation et peuvent aborder différents sujets tels que la conduite en état d'ivresse, la vitesse ou le délit de fuite.



Campagne de sensibilisation

Par le biais de diverses campagnes de sensibilisation menées au niveau régional et national, les instances publiques et les organisations accroissent la sensibilisation aux dangers dans la circulation.



Limite d'alcool

La limite d'alcool légale est fixée à 0,5 pour mille pour les conducteurs. S'il dépasse cette limite, le conducteur encourt une interdiction de conduire de 3 ou 6 heures et une amende. Il est procédé à un retrait immédiat du permis de conduire à partir d'une alcoolémie d'1,2 pour mille et le conducteur doit être traduit en justice. Pour les conducteurs professionnels, la limite est fixée à 0,2 pour mille.



Contrôle électronique de la stabilité

Le système électronique de la stabilité (ESC) vise à maintenir la stabilité du véhicule sur la route et à éviter les dérapages. L'ESC peut faire freiner les roues séparément et empêcher la voiture de devenir incontrôlable. L'ESC a permis de réduire de 49 % le nombre d'accidents unilatéraux, de 13 % le nombre de collisions frontales et de 32 % le nombre d'accidents mortels impliquant plus de deux véhicules. L'ESC est lié au système de freinage antiblocage (ABS), qui intervient lorsque les roues se bloquent au freinage, ce qui rend le véhicule plus stable sur la route et permet de le diriger.



Ethylotest antidémarrage

Un éthylotest antidémarrage est un petit appareil intégré dans le véhicule, relié au démarreur. Pour démarrer, le conducteur doit d'abord souffler dans l'éthylotest antidémarrage et avoir une alcoolémie inférieure à 0,2 pour mille. L'appareil demande au conducteur de souffler une 2e fois dans l'appareil durant le trajet pour éviter la fraude. Le juge peut imposer l'installation de cet appareil pour une durée de 1 à 5 ans ou pour la vie. L'éthylotest antidémarrage est combiné au suivi d'un programme d'encadrement. Cet appareil augmente la conscientisation du conducteur : seuls 2% sont positifs lorsqu'ils soufflent une fois l'appareil installé.



Adaptateur de vitesse intelligent

L'adaptateur de vitesse intelligent (ISA) connaît à tout moment la limitation de vitesse en vigueur. Le système s'appuie sur une carte des limitations de vitesse et/ou reconnaît les panneaux de signalisation. Ces données peuvent être utilisées pour aider le conducteur de différentes manières : en affichant la limitation de vitesse sur le tableau de bord, en émettant un avertissement en cas de dépassement ou même en générant une contre-pression sur la pédale d'accélérateur. A partir de 2024, ce système sera obligatoire dans tous les véhicules en Europe.



Routes lisibles

Grâce à leur conception et à leurs aménagements (par exemple en utilisant des ralentisseurs, des chicanes, des bacs à fleurs, etc.), les routes lisibles amènent les conducteurs à respecter les vitesses souhaitées.



Routes qui pardonnent

Une route qui pardonne est conçue de manière à ce que les conséquences d'un accident en cas de sortie de route soient limitées pour les occupants des véhicules. Ceci se fait par exemple en supprimant les arbres dans les virages, en plaçant des glissières de sécurité ou en déplaçant des poteaux d'éclairage.



Radars tronçons

Un radar tronçon est un dispositif qui mesure la vitesse moyenne sur une plus longue distance par le biais de la reconnaissance de la plaque d'immatriculation (ANPR). Les radars tronçons réduisent de plus de 50% le nombre d'accidents graves dans la circulation.



Campagne BOB

La campagne BOB est une campagne de sécurité routière contre l'alcool au volant. BOB est la personne qui reste sobre et qui reconduit les personnes chez elles en toute sécurité.



Nuit européenne sans accident

Il s'agit d'une campagne européenne annuelle de sensibilisation menée par les Responsible Young Drivers pour rappeler aux jeunes qu'il est inacceptable de conduire sous l'influence de l'alcool et de la drogue. En entrant dans une boîte de nuit, les conducteurs s'engagent à ne pas boire d'alcool ce soir-là. Lorsqu'ils rentrent chez eux, ils peuvent se soumettre à un test d'alcoolémie pour prouver qu'ils tiennent leur promesse.



Assistance après un accident

En cas d'accident, plusieurs organisations peuvent proposer une assistance psychologique et pratique aux victimes et à leurs proches.

